

DEPARTEMENT DU NORD
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES
S.I.G.A.L
« SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 04 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 16

Etaients présents : MM. Patrick DELEBARRE, Dominique LEGRAND,
MM. Sébastien BROGNIART, Bernard GERARD
MM., Pierre VERLEY, Louis LUTUN,
MM. Jérôme MATHIEU, Pierre-Jean ANDRAL
Mmes Marie-Paule LEPERS, Françoise GOUBE,

Etaients absents ayant donné pouvoir :
M. Jean-Philippe PROUVOST, ayant donné pouvoir à Sébastien BROGNIART,

Etaients absents excusés : MM. Martin LEPOUTRE, Jean-Louis MUNCH, Miguel BEADES
Mmes Nathalie HERBAUX, Gwendoline SPOTBEEN

N° 23-02-12

Animations

CODA Festival

Convention de mandat

Rapport de M. le Président,

Dans le cadre du CODA Festival organisé le 09 Septembre 2023 sur l'aérodrome de Lille – Marcq-en-Barœul, le SIGAL souhaite favoriser la visibilité de la manifestation et faciliter l'achat des billets. Il est donc proposé de confier une partie de la vente de la billetterie à la société SEE TICKETS.

Cette mission prend la forme d'une convention de mandats par laquelle SEE TICKETS prend en charge la vente, encaissant les produits de la billetterie avant de les reverser à la collectivité.

SEE TICKETS se rémunérera par une commission à hauteur de 1 € TTC à la charge de l'acheteur en plus du prix du billet délibéré par le Conseil Syndical.

Ceci étant exposé, il vous est demandé d'autoriser M. le Président à signer la convention à venir, ses avenants et tous les actes techniques associés.

Le Comité Syndical
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité
Certifié conforme
Le Président
S.I.G.A.L
Syndicat Intercommunal pour la Gestion
du Centre de Loisirs
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 98 34 98
sigal-bondues@sigal.eu

Délibération Adoptée à l'Unanimité

